

Règlement graphique n°2
Zonage

BRICQUEVILLE SUR MER

Prescrit le 29 mai 2018
Arrêté le
Enquête publique
Approuvé le
Nom du Prés. de GTM

Signature

Plaque n° 1 2 3 4 5



1. ZONES
○ Limite de zone
2. PRESCRIPTIONS
..... Haie ou alignement d'arbres à protéger (L151-23 CU)
— Littoral : bande des 100m
— Cours d'eau (L 151-23 CU)
— Littoral : espace proche du rivage
[] Éléments naturels protégés pour leur intérêt écologique ou paysager (L151-23 CU)
[] Espaces Basés Classés (L113-1 CU)
[] Zone inondable (source DREAL)
[] Zone humide
[] Bande des 100m
[] Zone de risque d'inondation par submersion marine
3. HABITAGE
□ Limites parcellaires
■ Bâti dur
■ Bâti léger